



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION CSA – FS du Jeudi 25 juin 2026

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres de la formation spécialisée,

Au moment de dresser le bilan de cette fin d'année, l'Unsa Éducation ne peut que faire un constat préoccupant. Alors que cette instance devrait être le lieu d'un dialogue social exigeant et d'une co-construction des politiques de prévention des risques professionnels, force est de constater que les mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par une absence d'écoute des alertes portées par les représentants des personnels.

L'Unsa Éducation tient à souligner plusieurs dérives majeures qui illustrent les difficultés persistantes rencontrées dans la prise en compte de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des agents.

En premier lieu, nous nous interrogeons sur la place réellement accordée à cette instance. Nous prenons acte des réponses apportées le 23 juin aux avis émis par la formation spécialisée du 4 décembre 2025 ainsi que de l'annonce de réponses prochaines aux avis formulés lors de la séance de mars. Pour autant, ces délais interrogent et traduisent un manque de considération pour le travail mené par les représentants des personnels au sein de cette instance. Les avis que nous formulons sont le fruit d'échanges, d'analyses et de remontées du terrain portant sur des situations concrètes de travail. Lorsqu'il faut attendre plusieurs mois pour obtenir une réponse, c'est non seulement l'efficacité de la prévention qui s'en trouve affaiblie, mais aussi la confiance des personnels dans la capacité de cette instance à produire des effets concrets. La prévention des risques professionnels exige réactivité et suivi. Les agents comme leurs représentants sont en droit d'attendre des réponses dans des délais compatibles avec les enjeux de santé, de sécurité et de conditions de travail qui nous occupent. L'Unsa Éducation réaffirme donc son attachement à un fonctionnement de cette instance fondé sur des échanges réguliers, des réponses dans des délais raisonnables et un suivi effectif des avis adoptés.



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION CSA – FS du Jeudi 25 juin 2026

Plus grave encore, l' Unsa Éducation s'indigne de l'absence de suite donnée à notre demande d'enquête consécutive au geste désespéré de notre collègue. Face à un tel drame, le premier devoir d'une administration responsable est de chercher à comprendre, à analyser et à prévenir. Identifier les éventuels facteurs professionnels ayant pu contribuer à cette situation n'est ni une recherche de responsabilité ni une démarche polémique : c'est une exigence de prévention. Refuser d'engager ce travail d'analyse, c'est priver l'institution d'enseignements essentiels et envoyer un message particulièrement préoccupant à l'ensemble des personnels.

Les signalements consignés dans les registres Santé et Sécurité au Travail témoignent également, depuis plusieurs mois, de difficultés récurrentes d'organisation, d'anticipation et d'accompagnement des équipes. La gestion de l'urgence tend trop souvent à se substituer à une véritable politique de prévention. La charge de travail de nombreux collègues continue de s'alourdir tandis que le manque d'anticipation place les personnels dans des situations de tension et d'épuisement de plus en plus fréquentes.

L'actualité récente a également mis en lumière l'impréparation de notre administration face aux conséquences du changement climatique. La gestion de l'épisode caniculaire de cette fin d'année a révélé de nombreuses failles dans l'anticipation et l'organisation. Si les messages de prévention destinés aux élèves et aux familles étaient nécessaires, les personnels, eux, sont restés trop longtemps sans réponses claires sur leurs conditions d'exercice. Dans plusieurs situations, les collectivités territoriales ont communiqué plus rapidement que l'Éducation nationale sur les modalités d'accueil, de repli ou de fermeture des écoles. Les agents se sont légitimement tournés vers leur administration pour obtenir des consignes précises. Trop souvent, celles-ci sont arrivées tardivement, laissant les équipes gérer seules l'urgence et l'incertitude. Cette absence d'anticipation a placé de nombreux collègues dans des situations particulièrement difficiles : locaux inadaptés aux fortes chaleurs, incertitudes sur l'organisation du service, absence d'aménagements suffisants pour certains



DÉCLARATION LIMINAIRE DE L'UNSA ÉDUCATION CSA – FS du Jeudi 25 juin 2026

personnels administratifs ou techniques. Une fois encore, ce sont les agents qui ont dû faire preuve d'adaptation pour maintenir le service public alors même qu'ils auraient dû pouvoir s'appuyer sur un cadre clair et préparé.

Or, les épisodes caniculaires ne constituent plus des événements exceptionnels. Ils sont désormais des risques professionnels identifiés qui se répètent et auxquels l'institution doit se préparer. Comme nous avons su tirer collectivement les enseignements de la crise sanitaire, il est aujourd'hui indispensable de construire des réponses pérennes face aux conséquences du changement climatique sur nos conditions de travail.

L'Unsa Éducation demande donc l'élaboration d'un véritable protocole canicule académique permettant d'anticiper l'organisation du travail dès le déclenchement des alertes météorologiques, de garantir la protection des personnels et d'assurer la continuité du service public dans des conditions respectueuses de la santé et de la sécurité de tous.

Parce que la prévention ne peut se résumer à des déclarations d'intention, l'Unsa Éducation continuera à porter les alertes des personnels et à exiger que les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail soient enfin traitées avec l'attention et le sérieux qu'elles méritent.